



Préserver les milieux naturels tout en aménageant sa forêt

La vocation forestière des monts Stoke n'est pas étrangère au fait que ce massif comporte l'un des derniers grands fragments forestiers du sud du Québec (104 km²), ce qui lui confère une valeur écologique exceptionnelle. En effet, plusieurs propriétaires des monts Stoke sont des producteurs forestiers qui réalisent couramment des travaux sylvicoles sur leur propriété et par le fait même, qui contribuent à maintenir le couvert forestier des monts Stoke.

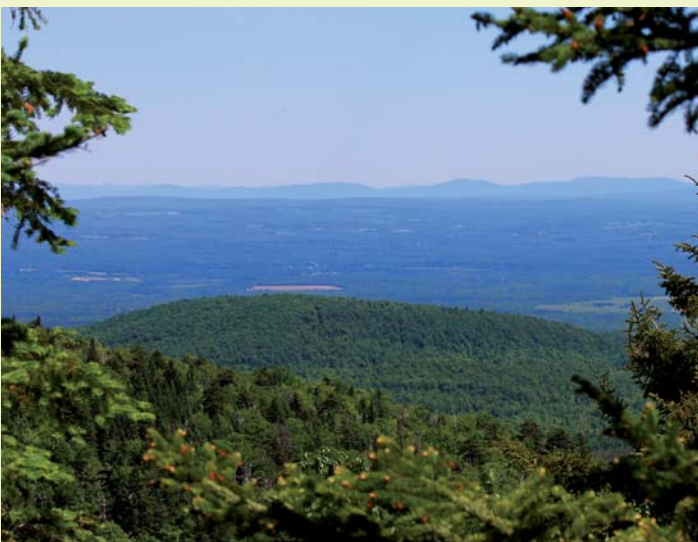
Pour assurer la préservation à très long terme de ce massif forestier d'importance, la conservation volontaire par les propriétaires privés est une approche essentielle. Il est également possible d'adapter l'aménagement forestier pour mieux protéger les milieux naturels sensibles et contribuer favorablement à la conservation.

Plan d'aménagement forêt-conservation

Le plan d'aménagement forêt-conservation est un document conçu pour aider le producteur forestier à atteindre ses objectifs de mise en valeur des diverses ressources de sa propriété, incluant la matière ligneuse, tout en assurant la pérennité de ses éléments d'intérêt écologique et de sa biodiversité. La conception du plan d'aménagement forêt-conservation repose sur l'expertise d'un ingénieur forestier et d'un biologiste. De concert, ces deux professionnels proposent :

- Un diagnostic sur l'état de la forêt et les éléments d'intérêt écologique de la propriété.
- Les options d'aménagement forestier les mieux adaptées, incluant des mesures d'atténuation pour limiter les impacts sur les éléments sensibles du milieu naturel.
- De l'information sur les bonnes pratiques d'aménagement forestier.
- Des mesures à mettre en œuvre pour assurer la protection des éléments d'intérêt écologique de la propriété.
- Si le propriétaire le désire, la supervision des travaux de coupe afin de s'assurer qu'ils soient effectués dans le respect des éléments sensibles de l'écosystème forestier.

Quels que soient les objectifs du propriétaire forestier, les professionnels de NCE et les conseillers forestiers auxquels il s'associe peuvent le guider et le soutenir dans la mise en valeur et la préservation de sa propriété.



Bien connaître sa forêt

La connaissance de l'écosystème forestier et de la biodiversité est un pré-requis essentiel pour assurer la conciliation de l'aménagement forestier et la conservation de la biodiversité. Pour assurer la préservation des milieux naturels d'intérêt d'une propriété, il importe donc, en plus de l'inventaire forestier, de réaliser des inventaires écologiques qui identifieront les zones d'intérêt écologique et les milieux sensibles à l'aménagement forestier. Ces informations servent à orienter ou à raffiner les recommandations du plan d'aménagement forêt-conservation. De plus, elles font l'objet de cartes qui sont incluses dans le plan, ce qui permet au propriétaire de s'y référer lorsqu'il prend des décisions d'aménagement.



Photos d'Olivier Cameron Trudel, Laura Dénomée Patriganni, Richard Brunet et Denis et Gisèle Plante

L'information sur les bonnes pratiques d'aménagement

Pour adapter l'aménagement forestier à des fins de conservation, non seulement faut-il connaître les milieux sensibles de la propriété, mais aussi savoir comment atténuer les effets de l'aménagement sur les éléments sensibles de l'écosystème forestier. Le plan d'aménagement forêt-conservation constitue à cet effet un document de référence précieux pour le producteur forestier. Il contient par exemple des guides de bonnes pratiques de travaux en forêt, de même que de l'information sur l'écologie des espèces sensibles qui ont été répertoriées sur la propriété et des mesures qui peuvent être mises en place pour les protéger.



Nature Cantons-de-l'Est (NCE) fait la promotion de la conservation et de la mise en valeur des monts Stoke en collaboration avec de nombreux partenaires du milieu. Comme organisme de bienfaisance, il a pour mission de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel des Cantons-de-l'Est.

NATURE
CANTONS-DE-L'EST

Plus d'information

Pour plus d'information sur le massif forestier des monts Stoke et la conservation par les propriétaires de terres privées ou les municipalités, communiquez avec nous :

819-569-9388 ou monts.stoke@naturecantonsdelest.ca

Et suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/montsstoke

Cette capsule d'information a été réalisée grâce à la contribution financière de la Fondation de la faune du Québec, dans le cadre du programme Protéger les habitats fauniques, et de celle des municipalités de Stoke, Ascot Corner, Dudswell et Westbury.

